

Passé temps étudiant, profession chômeur !

LA JEUNESSE est l'une des couches de la population la plus touchée par le chômage et par la précarité des conditions de travail. Les diplômés sont, par ailleurs, de moins en moins une garantie pour s'en sortir à l'heure où les chiffres du chômage dépassent largement les 3 millions (sans compter les autres millions de précaires).

C'est pourquoi l'UNEF-Jussieu est solidaire de la lutte des chômeurs et de leurs revendications, pour une augmentation significative des minima sociaux, et pour l'obtention du RMI pour les moins de 25 ans.

A notre avis seules des réponses globales peuvent faire reculer le fléau du chômage, et la première d'entre elles reste la réduction du temps de travail. Pour une création massive d'emploi, nous pensons



qu'il faut imposer au gouvernement une loi pour les 35 heures tout de suite sans perte de salaire, puis vers les 32 heures : il s'agit de travailler moins pour travailler tous !

Il faut que, au contraire de la loi Aubry, la création d'emploi soit obligatoire et proportionnelle à la réduction du temps de travail, et refuse toute flexibilisation ou annualisation des horaires de travail. Nous pensons que sans ces conditions, la réduction du temps de travail sera rattrapée par une augmentation de la productivité dans les entreprises et que la création d'emploi ne sera pas effective.

Le 7 mars, une manifestation aura lieu pour une véritable loi de 35 heures, créatrice d'emplois, et pour l'augmentation des minima sociaux.

Le mardi 24 et le mercredi 25 Février

VOTEZ

"Pour une université publique de qualité ouverte à toutes et à tous"

Listes soutenues par l'UNEF, des étudiants non syndiqués et la COOP de Jussieu

Les candidats

"Pour une université publique de qualité ouverte à toutes et à tous"

Conseil d'Administration

CHAMAK Guillaume (SCM)
LOPEZ Pablo (Math)
RONCIÈRE Nicolas (SVT)
PELLETIER Alice (Physique)
ARTIGUEBIELLE Emmanuelle (Bio)
OMARI Chems (SVT)
BOCINE Yamina (Sc Nat)
MEFTAHI Aziza (Bio)

CEVU

LÉGLISE Jérôme (SVT)
NADJAR Ibticem (Chimie)
BERRACHED Adil (SVT)
GUÉNATRI Mounia (Bio)
BOUHEDJA Laure (Chimie)
PELLETIER Antoine (MIAS)
BRÉAU Pierre (Info)
TOUTI Ilham (SVT)
RABHI Souad (SVT)

Conseil Scientifique

BOUHEDJA Laure
LOPEZ Pablo

Chacun d'entre vous doit voter pour le CA et le CEVU (et le CS si vous êtes en troisième cycle). Pour cela il suffit de vous munir de votre carte d'étudiant et de vous rendre: Sous la pyramide de la scolarité de Paris 6 dans les boîtes de travail.

Listes soutenues par l'UNEF, des étudiants non syndiqués et la COOP de Jussieu



UNEF Jussieu - Bât T - préfabriqués au pied de la tour 65 - Tél: 01-44-27-68-36

EDITORIAL

Une année de plus on vous demande de participer nombreux aux élections, pour promouvoir "une université de qualité ouverte à toutes et à tous".

Depuis l'arrivée de J. Lemerle à la présidence de Paris 6, on assiste à une remise en cause, par l'administration ou par l'équipe présidentielle, de nombreux droits.

La sélection revient au grand galop. En septembre dernier le taux de réussite en 2ème année SCM avoisinait les 3%. En février les notes de TP en DEUG SCVT dépassaient rarement le 10. Des saccages ont aussi eu lieu dans les licences de physique ou de biochimie. Il y a encore d'autres exemples, et l'étendue des dégâts montre bien qu'il ne s'agit pas d'un épiphénomène, mais bien d'une politique délibérée de sélection visant à faire de P6 un pôle d'excellence.

L'administration multiplie les tracasseries envers les étudiants étrangers. Elle refuse depuis peu de leur délivrer les cartes d'étudiants lorsqu'ils ont des problèmes de papiers, alors que ceux-ci en ont besoin pour régulariser leur situation !

Paris 6 participe à la remise en cause du droit aux études. De nombreux étudiants, y compris ceux qui viennent de médecine à P6, restent chaque année sur le carreau. En septembre le vice-président Turquier refusait même de nous rencontrer pour régler ces problèmes !

L'université utilise de nombreux contrats précaires (CES, CDD non renouvelés...). On a même entendu dire : "quand j'ai un ordinateur qui ne marche pas, je le jette, quand j'ai un salarié qui ne marche pas, je fais la même chose".

En clair, l'UNEF-Jussieu est en désaccord total avec cette politique et ses élus s'y opposeront dans les différents conseils.

LA SÉLECTION REVIENT !!



Quelques mots sur les conseils ...

Les conseils sont le lieu où se prennent de nombreuses décisions importantes pour les étudiants et pour l'université : répartition du budget, effectifs étudiants, gestion des diplômes, cadre de vie et d'étude, recherche... Nous pensons que les étudiants ont besoin d'avoir dans les conseils des élus combattifs et intransigeants dans la défense de leurs intérêts. Il faut des élus qui siègent et qui informent régulièrement des débats et des décisions qui se tiennent dans les conseils pour assurer la transparence nécessaire à la vie démocratique de notre université. Mais pour que les élus soient le plus représentatif possible, pour qu'ils aient le plus de poids, il est nécessaire de participer massivement au vote.

Nous ne sommes pas ailleurs pas dupes sur le poids que les étudiants ont dans ces instances, et sur notre capacité pour y gagner l'ensemble de nos revendications. Un certain nombre de décisions importantes — comme le montant du budget — sont imposées par le ministère.

Ainsi nous pensons que de véritables avancées en terme de démocratisation de l'enseignement supérieur ne seront possibles que par l'action collective des étudiants. Mais pour agir, il faut être informé. Or c'est en siégeant dans les conseils que l'on a accès à l'ensemble des informations qui concernent l'université.

Deux années de luttes étudiantes et d'action syndicale

Etudiant étranger : itinéraire d'un étudiant en danger

SI LE RACISME se développe dans notre société et dans les différentes politiques menées depuis 15 ans, l'université est, elle aussi, le cadre d'une logique xénophobe. Aujourd'hui les étudiants étrangers sont véritablement harcelés par la préfecture de police, sensée vérifier la "réalité" de leurs études. L'étranger qui change de filière, qui redouble, qui manque d'argent, est considéré automatiquement comme un "faux" étudiant et sa carte de

séjour n'est pas renouvelée. C'est pourquoi l'UNEF-Jussieu réclame l'abrogation des lois Pasqua, Debré et Chevènement. Les élus de la liste "Pour une université publique de qualité ouverte à toutes et à tous" s'engagent dans le cadre de la lutte contre les politiques et discriminations racistes, à exiger au Conseil d'Administration une prise de position claire sur l'égalité des droits, notamment d'accès à l'université, entre les étudiants français et étrangers.

Les stages

LE PRINCIPE des stages peut paraître intéressant, en liant les connaissances générales et leurs applications, par exemple au sein d'une équipe de recherche pour les scientifiques (ce qui n'est pas toujours assuré à l'université elle-même). Mais leurs modalités d'application concrètes sont trop souvent problématiques. D'abord parce que l'obligation de plus en plus courante d'acquiescer un stage dévalorise les formations qui ne soutiennent pas ce type de formules. D'autre part parce que les stages sont dans l'immense majorité des cas non rémunérés, ce qui pénalise les étudiants qui sont obligés de se salarier pour vivre, et établit le principe de travaux

gratuits réalisés par les étudiants pour le compte des entreprises. Cette situation tend de fait à créer un marché de stagiaires malléables à merci. En outre les stages peuvent contribuer à augmenter la précarité du travail chez les étudiants, déjà obligés de faire des "p'tits boulots" pour survivre (50% travaillent à partir de la 2ème année). C'est pourquoi l'UNEF, avec l'UNEF-ID et la CGT, a cosigné une "charte des stages en entreprise". L'objectif est notamment d'instituer des règles pour les conventions entre les universités et les entreprises qui garantissent les droits des stagiaires : durée du stage, rémunération, contenu pédagogique... Maintenant il s'agit d'imposer son application !

Notre bilan

QU'IL S'AGISSE de l'intervention des élus de l'UNEF au sein des différents conseils (intervention d'autant plus efficace qu'elle est soutenue par les étudiants) ou bien de la participation des militants aux diverses actions menées sur le campus, nombreuses ont été les initiatives prises par l'UNEF pour répondre aux problèmes posés, tant au niveau local qu'à un niveau plus général. En voici un bref récapitulatif.

X Inscription des bacheliers non-inscrits : l'UNEF aide chaque année des dizaines de bacheliers à s'inscrire sur P6 et P7 en regroupant les sans-facs, en organisant des rendez-vous avec l'administration, en occupant, s'il le faut, les locaux administratifs. L'UNEF défend ainsi le principe du Bac comme premier grade universitaire et le principe d'une université ouverte à toutes et à tous.

X Médecine : l'UNEF s'est déplacée dans tous les CHU de P6 et P7 pour informer les étudiants des réorientations après un échec au concours de PCEM. Cela met chaque année de nombreux étudiants dans des situations délicates dont la seule issue est souvent d'imposer la réorientation aux administrations à travers un bras de fer. C'est pour cela que l'UNEF propose la mise en place d'un statut cumulatif avec le DEUG SNV qui permette à chacun de rebondir après l'échec au concours.

X Le bulletin de l'UNEF : Pour informer les



étudiants sur notre activité, nous éditons régulièrement, et pendant toute l'année, un bulletin d'information "Actions Syndicales".

X Amiante : avec le Comité Anti-Amiante, au sein de l'Intersyndicale P6-P7, l'UNEF s'est associée aux initiatives pour le désamiantage rapide et total du campus, notamment au blocage de la fac du 20 novembre. Seule la mobilisation de tous, personnels et étudiants, permettra d'imposer au ministère nos revendications.

X Féminisme : l'UNEF a participé aux Assises nationales pour les droits des femmes et a co-organisé un meeting à Jussieu sur cette question au cours de l'année dernière.

X Étudiants étrangers : l'année dernière des dizaines d'étudiants étrangers, rencontrant des difficultés avec l'administration ou avec la préfecture, ont bénéficié du soutien de l'UNEF dans leurs démarches. Cette solidarité s'inscrit dans le combat plus large pour l'abrogation de toutes les circulaires discriminatoires envers les étrangers. Ainsi, l'UNEF a participé aux manifs et pétitions contre les lois Pasqua-Debré. L'UNEF soutient la lutte des sans-papiers pour leur régularisation.

X Extrême-droite : l'Université n'est pas à l'abri des dérives xénophobes qui se développent dans la société comme le prouvent certaines organisations qui viennent certes irrégulièrement mais violemment "diffuser" leur idéologie raciste, sécuritaire et/ou intégriste, en clair, fasciste. L'UNEF dénonce ces idéologies et refuse la présence de ces groupes sur le campus.

X Resto-U : plus de 2000 étudiants ont signé la pétition de l'UNEF pour l'ouverture des quatre salles du RU en salles normales (1 ticket = 1 plat et 3 accompagnements) afin de réduire les queues interminables. Le rapport de force qu'on a mis en place aura permis que depuis la rentrée des vacances ces revendications soient pratiquement satisfaites. Reste à obtenir l'ouverture de salles supplémentaires et une embauche significative de personnel, si l'on veut définitivement résoudre le problème des queues. Pour cela d'autres mobilisations seront nécessaires !

Désamiantage story...

CELA FAIT MAINTENANT un an que le chantier de désamiantage (rapide) du campus aurait du commencer. Seulement, les promesses d'un ancien ministre n'engagent pas son remplaçant. En tout cas c'est ce qu'a l'air de penser Claude Allègre, notre cher ministre de l'éducation nationale. En effet ce dernier, qui a déclaré plusieurs fois son hostilité à ce que cela se fasse, semble tout faire pour retarder les événements. L'unique avantage est que le projet de rotation des UFR de P7 sur le site de Gentilly durant les

opérations a été abandonné... Faible consolation quand on pense que de nombreux personnels et usagers du campus sont depuis de nombreuses années exposés aux poussières de fibre d'amiante. On comprend aisément que les cancers de la plèvre déclarés parmi d'anciens personnels de la fac en inquiète plus d'un. L'UNEF réaffirme donc une fois de plus son exigence d'un désamiantage total, rapide et concerté du campus à l'aide de locaux tampons !

Les conseils, quesaco ?

Le Conseil d'administration

Le CA est le plus important des conseils de l'université de par ses pouvoirs. Il vote la répartition du budget (même s'il ne décide pas du montant), décide des effectifs étudiants, élit le président de l'université - pour 5 ans - ainsi que ses vices-présidents, désigne des commissions spécialisées. C'est le seul conseil décisionnel de l'université : il tranche sur les propositions des autres conseils.

Le conseil des études et de la vie universitaire

Son rôle est plus pédagogique et concerne la

gestion des diplômes (création, suppression) et le cadre de vie et d'étude (aménagement, "décoration"). Le CEVU s'occupe aussi de la vie du campus (culture, jumelages avec d'autres facs...).

Le Conseil Scientifique

Le CS a en charge la gestion de la recherche à l'université. Il est élu tous les 2 ans (comme le CA et le CEVU) par un corps électoral composé de scientifiques de la fac : enseignant(e)s chercheurs, personnels de labo, étudiants de 3ème cycle. Il fait des propositions et c'est le CA qui les adopte (ou pas).